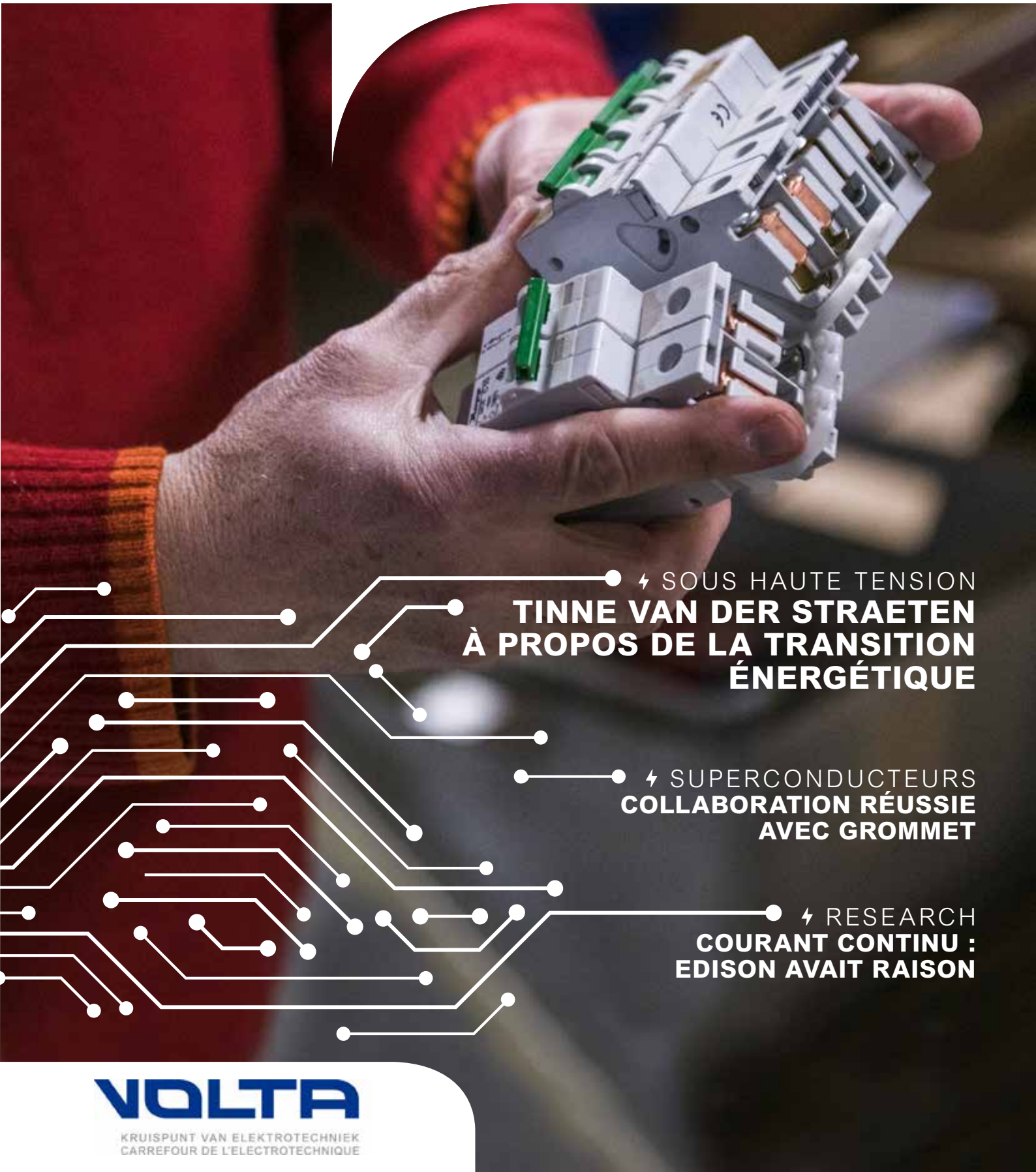


transfo



⚡ SOUS HAUTE TENSION
**TINNE VAN DER STRAETEN
À PROPOS DE LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**

⚡ SUPERCONDUCTEURS
**COLLABORATION RÉUSSIE
AVEC GROMMET**

⚡ RESEARCH
**COURANT CONTINU :
EDISON AVAIT RAISON**

VOLTA

KRUISPUNT VAN ELEKTROTECHNIEK
CARREFOUR DE L'ELECTROTECHNIQUE

Chère lectrice, cher lecteur,

Bien que notre monde semble souvent tourner au ralenti ces derniers temps, notre secteur évolue plus vite que jamais. Tandis que la pandémie se prolonge, elle stimule notre inventivité. C'est pourquoi nous proposons de plus en plus de formations en ligne. Le but étant que vous puissiez enrichir vos connaissances professionnelles, à tout moment et en tout lieu. Car il est capital de rester à jour autant que possible par rapport aux dernières tendances et technologies.

Citons parmi ces tendances le retour du courant continu, cette idée de génie de Thomas Edison qui est sur le point de faire une percée 140 ans après avoir perdu le duel face au courant alternatif. Il s'agit là d'un élément important de la transition énergétique, un thème qui déterminera largement l'avenir proche de notre secteur. À ce sujet, nous avons parlé avec Tinne Van der Straeten, notre ministre fédéral de l'Énergie, qui explique en quoi consiste cette transition et quel rôle y joue l'électrotechnicien.

J'espère que vous apprécierez cette première édition de notre magazine transfo nouvelle version !

Peter Claeys
Directeur de Volta



Les électrotechniciens : facilitateurs de la transition énergétique

Plus d'éoliennes en mer du Nord, plus de voitures électriques sur les routes belges, plus de systèmes intelligents de gestion de l'énergie dans nos foyers... La transition énergétique semble prendre de l'ampleur. Il apparaît aussi de plus en plus clairement que les électrotechniciens jouent un rôle capital dans la transition vers une énergie 100 % renouvelable d'ici 2050. « Non seulement en tant qu'installateurs, mais aussi en tant que conseillers », déclare la ministre fédérale de l'Énergie, Tinne Van der Straeten.

Dans « Sous haute tension », nous nous entretenons avec des experts et des décideurs politiques sur les évolutions majeures dans notre secteur. Dans cette édition : la ministre fédérale de l'Énergie Tinne Van der Straeten évoque le rôle des électrotechniciens dans la transition vers l'énergie durable.

Uniquement des énergies renouvelables en 2050, est-ce faisable ?

Tinne Van der Straeten : « Absolument. La transition a commencé. Il faut à présent continuer dans cette voie. C'est ce que nous faisons au niveau fédéral en triplant presque la capacité de nos éoliennes en mer du Nord : elle passe ainsi de 2,2 GW à 5,8 GW. De l'électricité de la mer du Nord pour chaque ménage belge. Dans les secteurs non électrifiés, comme l'industrie lourde, nous envisageons l'hydrogène vert et les molécules renouvelables pour remplacer les combustibles fossiles. Afin de renforcer le rôle de pionnier de la Belgique dans le domaine de la technologie de l'hydrogène, nous avons élaboré une stratégie fédérale en la matière. »

Quel rôle les électrotechniciens peuvent-ils jouer dans cette transition ?

Tinne Van der Straeten : « Dans le cadre du passage à une énergie 100 % renouvelable, l'accent est mis sur l'électrification. Je pense très concrètement aux stations de recharge intelligentes pour les véhicules électriques et aux systèmes de production et de consommation d'hydrogène vert. La demande pour les panneaux solaires, les pompes à chaleur et les technologies d'économie d'énergie va également continuer à augmenter. Ces technologies intelligentes nous aident à coordonner entre elles la production et la consommation d'énergie et à équilibrer le réseau, sans perte de confort pour le consommateur. Les électrotechniciens rendent cette électrification possible et constituent donc un maillon indispensable sur la voie d'un approvisionnement énergétique durable. »

Comment la transition énergétique va-t-elle changer le métier d'électrotechnicien ?

Tinne Van der Straeten : « Nous évoluons vers une société dans laquelle



l'approvisionnement en énergie devient un service : Energy As a Service. Cela exige également une approche différente de la part des électrotechniciens. Au lieu d'installer un système ou un dispositif une seule fois à la demande d'un client, ils devront exercer une surveillance permanente et être prêts à intervenir régulièrement sur place chez le client. »

« Nous évoluons vers une société dans laquelle l'approvisionnement en énergie devient un service : Energy As a Service. »

Comment les électrotechniciens peuvent-ils aider au mieux leurs clients ?

Tinne Van der Straeten : « En leur offrant du confort. Les entreprises et les consommateurs veulent économiser l'énergie ou l'utiliser de manière plus efficace, mais ils ne savent souvent pas comment. En tant

qu'électrotechnicien, vous êtes la personne idéale pour fournir à ces utilisateurs finaux des solutions intelligentes. Non seulement par des travaux techniques, mais aussi par des conseils, vous pouvez apporter une grande valeur ajoutée. »

À quels défis notre secteur va-t-il être confronté durant la transition ?

Tinne Van der Straeten : « Nous devons veiller à ce que toutes les technologies intelligentes soient compatibles entre elles. Il incombe principalement aux autorités de garantir un accès ouvert et des protocoles uniformes. Par ailleurs, le secteur de l'électrotechnique a un rôle important de conseiller pour nous aider à rationaliser ces protocoles. Ce ne sont donc pas seulement les utilisateurs finaux qui comptent sur l'expertise des électrotechniciens, mais nous aussi, les décideurs politiques. »

Où espérez-vous en être en 2030 avec la transition ?

Tinne Van der Straeten : « J'espère que d'ici là, nous aurons franchi plusieurs étapes dans plusieurs domaines. Dans l'expansion de notre parc éolien et notre croissance en tant

que hub d'importation et de transit de l'hydrogène vert, par exemple. J'espère également que les consommateurs prendront la transition en main en utilisant des technologies intelligentes pour équilibrer le réseau autant que possible. Le soutien d'experts du secteur électrotechnique sera déterminant à cet égard. Mais une chose est d'ores et déjà certaine : même après 2030, nous devons encore consentir de nombreux d'efforts pour atteindre la neutralité climatique en 2050. Je suis confiante : nous y arriverons. »

« Les entreprises et les consommateurs veulent économiser l'énergie ou l'utiliser plus efficacement, mais ne savent souvent pas comment. En tant qu'électrotechnicien, vous êtes la personne idéale pour apporter des solutions. »



Antennes-Normes Éclairage : les réponses à toutes vos questions sur la normalisation

Les éclairages LED permettent aujourd'hui de réaliser de belles économies d'énergie. Ça vous le saviez déjà. Mais êtes-vous au fait des normes en vigueur en matière d'éclairage, de gestion intelligente de celui-ci ou encore de l'impact sur l'être humain ?

Les technologies ne cessant d'évoluer, l'on peut facilement perdre le fil de la normalisation, un volet pourtant primordial pour la compétitivité des entreprises. C'est la raison pour laquelle Volta et le CSTC collaborent pour mettre à votre disposition les Antennes-Normes Éclairage : une plateforme en ligne d'information et de sensibilisation dédiée aux normes en éclairage. Les concepteurs, prescripteurs, installateurs ou encore distributeurs y trouveront des informations détaillées et des modules d'e-learning sur la normalisation.

Rendez-vous sur www.volta-org.be ou scannez le code QR.



Indemnité complémentaire en cas de fin de carrière adoucie

Les travailleurs en fin de carrière peuvent opter pour ce que l'on appelle un emploi de fin de carrière adoucie. Cela peut se faire de différentes manières.

Pour les travailleurs âgés de **58 ans** et plus :

- Un changement de poste.
- Une nomination en tant que parrain ou marraine dans un parcours de parrainage.
- La transition d'un régime de travail en équipe ou de nuit vers un régime de travail de jour.

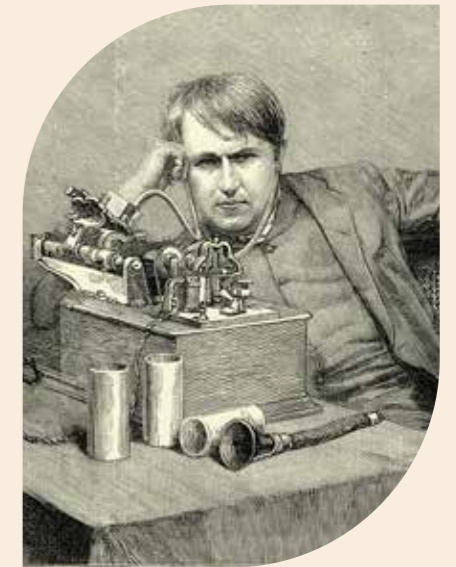
À partir de **60 ans**, les travailleurs peuvent passer d'un emploi à temps plein à un régime à quatre cinquièmes.

Les nouvelles conditions de travail peuvent être fixées pour une durée déterminée ou indéterminée et prennent effet le premier jour du mois suivant. Les travailleurs qui perdent une partie de leur salaire et qui travaillent encore à raison d'au moins quatre cinquièmes peuvent demander à Volta une indemnité mensuelle complémentaire plafonnée à **162,59 euros par mois**.

Vous trouverez de plus amples informations concernant la fin de carrière adoucie sur www.volta-org.be ou via le code QR.



Courant continu : Thomas Edison avait raison !



Fin des années 1880. Thomas Edison et George Westinghouse se livrent une bataille acharnée : la guerre des courants. Edison utilise le courant continu pour son premier réseau de distribution électrique ; Westinghouse croit au courant alternatif. Ce dernier l'a finalement emporté, avec le soutien de Nikola Tesla. Le courant alternatif s'est surtout avéré beaucoup plus efficace.

140 ans plus tard, le courant continu revient en tant qu'un élément important de la transition énergétique. Éclairage LED, panneaux solaires, batteries domestiques, bornes de recharge pour véhicules électriques... Ces nouvelles

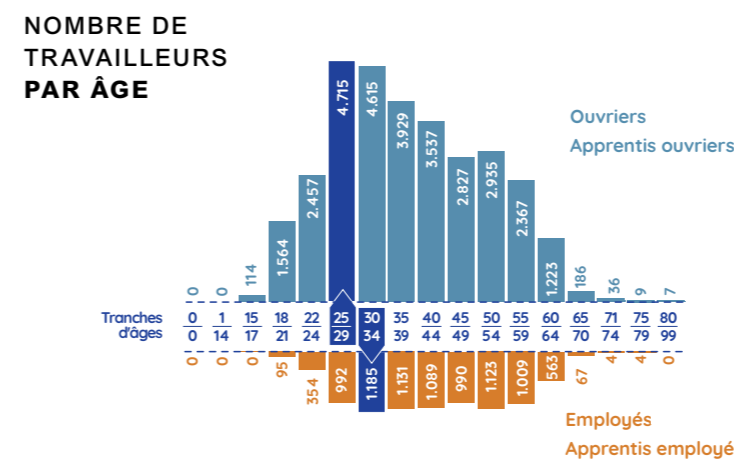
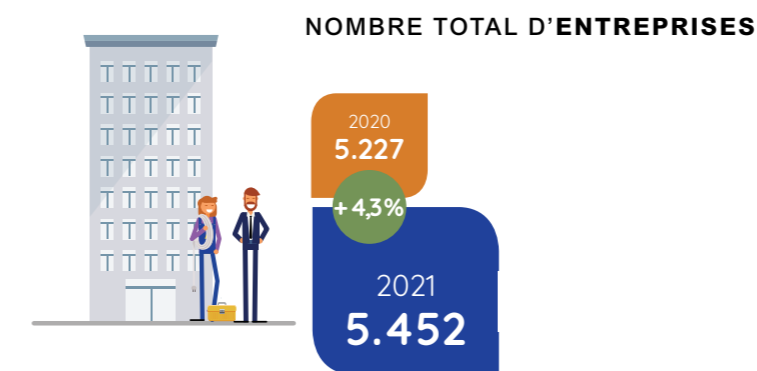
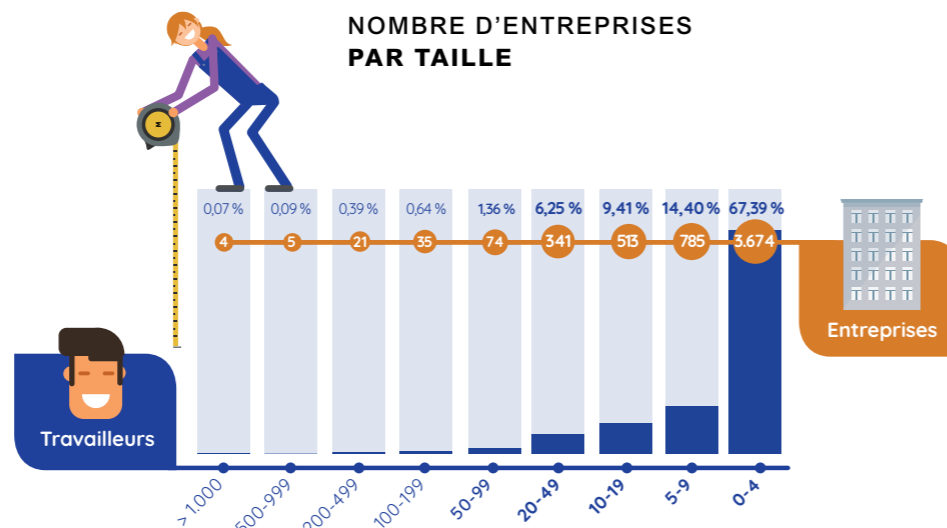
technologies sont de plus en plus utilisées et fonctionnent directement en courant continu. Résultat : nos appareils électriques n'ont pas besoin d'une alimentation séparée, l'efficacité augmente et les consommateurs peuvent aisément utiliser l'énergie de manière optimale.

Cette évolution s'accompagne de défis techniques, tels que le développement de transformateurs ou la nécessité de déterminer les tensions de fonctionnement. La réglementation doit elle aussi être adaptée. Une partie de notre équipe travaille à une mise à jour du RGIE pour permettre l'intégration en toute sécurité de ces nouvelles techniques.

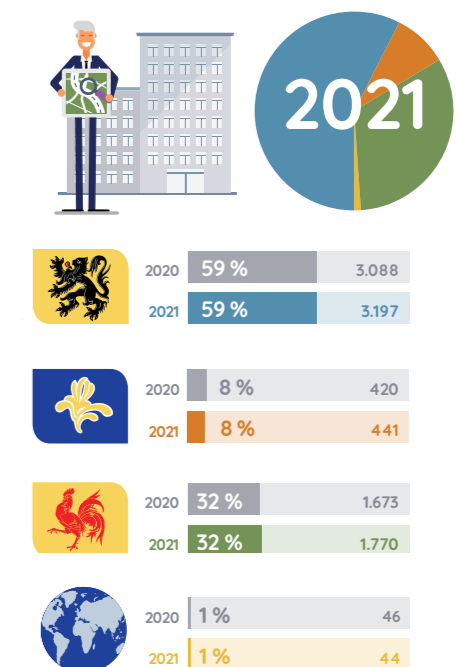
Volta investit massivement dans le développement de nouvelles technologies pour soutenir cette évolution. A Liège, nous contribuons à la mise en place d'un réseau à courant continu avec échange d'énergie et nous soutenons un ambitieux projet de rénovation de logements sociaux.

La création de communautés énergétiques va très certainement susciter des questions. Mais malgré tous ces défis, le courant continu semble être de retour pour de bon. Ainsi, après toutes ces années, Thomas Edison a finalement raison.

Notre secteur en chiffres



RÉPARTITION SELON LE LIEU DU SIÈGE SOCIAL





« Volta ? Une passerelle entre l'enseignement et les entreprises de notre secteur »

Chez Grommet SA, on a de bonnes raisons de faire appel à Volta. Le crédit-prime ? « Un incitant essentiel », admet Alain Grommet, gérant de l'entreprise. Mais le rôle de Volta va bien plus loin pour la PME hervienne, spécialisée dans la climatisation et la réfrigération : un secteur régulièrement confronté au manque de personnel qualifié.

Alain Grommet



Fils du fondateur, Alain a repris l'entreprise en 2008 après avoir exercé lui-même en tant que technicien. Il peut compter sur une équipe de jeunes et d'anciens plus expérimentés.

Gauthier Lemaître



Gauthier est arrivé en 2018 dans l'entreprise pour renforcer deux piliers essentiels : le recrutement et la formation du personnel. Il est également responsable du SAV.

Luc Dechany



Actif depuis presque 20 ans au sein de Volta, Luc aide les entreprises liégeoises de la SCP 149.01 en tant que conseiller.

Dans « Superconducteurs », nous suivons nos conseillers sur le terrain et découvrons les fruits d'une collaboration réussie avec Volta. Grommet SA est une entreprise hervienne, spécialisée depuis plus de 50 ans dans la climatisation et la réfrigération. Elle connaît un développement régulier de son activité principalement dans le tertiaire, mais fait face à un défi bien connu dans le secteur : la pénurie de talents.

Aussi loin qu'Alain s'en souvienne, la recherche de talents a toujours été un défi : « Déjà à l'époque de mon père, trouver du personnel n'était pas chose aisée. Je crois que cela est surtout dû au fait qu'on ne présente pas assez les métiers techniques comme une perspective de carrière valable. Cette perception se ressent lorsque l'on rencontre des jeunes qui on atterrit dans une filière technique non pas par intérêt, mais par suite d'un échec. »

STIMULER LES ECHANGES

D'où viennent les dernières recrues ?

Gauthier : « Nos trois dernières recrues sont des jeunes qui sortent directement des études, et qui ont effectué un stage chez nous. Elles proviennent d'écoles de la région, en section « froid ». Nous leur avons proposé un contrat juste

après : l'un d'eux travaille au SAV, et les deux autres en montage. La continuité entre stage et recrutement est très importante, en ce qu'elle donne toutes les chances à la réussite de la collaboration. »

« On ne présente pas assez les métiers techniques comme une perspective de carrière valable. »

Alain Grommet

Comment faire connaître la profession ?

Luc : « Grâce à mon réseau de contacts, je peux informer directement Gauthier lorsqu'un maître de stage souhaite envoyer un jeune en entreprise. Nous travaillons par ailleurs sur un projet dans lequel nous pourrions présenter notre métier durant une matinée, dans les classes de 7^e option « froid », avec une visite de chantier éventuellement l'après-midi. »

La formation du personnel avec Volta : ça fonctionne comment ?

Gauthier : « Quand je souhaite inscrire un travailleur en formation, j'ai le réflexe d'aller sur le site internet de Volta pour y trouver toutes les informations utiles. Cela étant, Luc me conseille également parfois directement par téléphone sur la création d'un cadre de formation pour le personnel, et pour que ce dernier soit validé par Volta et puisse rentrer dans les conditions de la prime. »

Luc s'efforce de visiter au moins une fois par an toutes les entreprises de la région. « Une relation aussi poussée qu'avec Grommet n'est pas toujours possible. Dans le cadre d'une entreprise où le gérant doit s'occuper de tout, on parlera de l'essentiel, à savoir notre programme de formation et primes sectorielles. Nous nous adaptons à la réalité de chaque entreprise et de ses besoins prioritaires. »

L'INCITANT INDISPENSABLE

A combien s'élève la prime à la formation ?

Luc : « La prime s'élève entre 62 et 124 euros par journée de 8 heures, ce qui constitue une aide non-négligeable. Surtout quand on sait qu'il faut compter 5 jours pour une formation de certification-frigoriste ... et que celle-ci est obligatoire et renouvelable tous les 5 ans ! »

Une aide qui satisfait tout le monde ?

Alain : « Cinq jours de formation par travailleur coûtent cher à l'entreprise : la diminution du chiffre d'affaires d'abord, puis les frais de formation. La prime constitue donc un incitant essentiel. Du point de vue du travailleur, cela représente aussi une valeur ajoutée puisque son agrément est valable dans n'importe quelle entreprise. »

Quid de la prime Covid et des salaires ?

Luc : « En cas de chômage temporaire dû au Covid19, nous avons versé une prime de près de 10 € net/jour aux travailleurs de la sous-commission paritaire 149.01. Par ailleurs, les fédérations patronales et organisations syndicales ont signé il y a peu une nouvelle convention collective de travail

prévoyant la hausse des salaires des travailleurs du secteur courant 2022. »

Gauthier : « J'ai immédiatement contacté Volta lors de l'annonce des restrictions Covid19, plutôt que le secrétariat social. La disponibilité de Volta a été la bienvenue pour nous y retrouver durant cette période. »

« Nous nous adaptons à la réalité de chaque entreprise et de ses besoins prioritaires. »

Luc Dechany

Quel avenir pour la collaboration ?

Alain : « Le lien entre l'enseignement et les sociétés est encore trop timide, à mon grand regret. Des entreprises de la région ont pris des initiatives en créant des ateliers spécifiquement pour les jeunes apprenants. Après quelques visites d'étudiants et professeurs, l'idée a rapidement été abandonnée en raison de difficultés pratiques et administratives. »

« Tout cela nécessite en effet beaucoup d'organisation et de coordination, sans compter le fait que les chefs d'ateliers ne sont pas toujours eux-mêmes à jour au niveau technologique. Le rôle de Volta ? Être une passerelle entre les entreprises de notre secteur et l'enseignement. Leur service répond à un besoin clair, et c'est gratuit. »

Des questions sur la formation et la recherche de talents ? Contactez l'un de nos conseillers dès maintenant.

Nos conseillers

Nos conseillers régionaux sont vos premiers interlocuteurs. Ils sont prêts à vous aider et à vous conseiller pour toute question. Leurs connaissances sont étendues et ils peuvent vous orienter vers un spécialiste pour des sujets spécifiques.



Bruxelles FR

[Salvatrice Tranchina](#)

0477 59 81 76

salvatrice.tranchina@volta-org.be



Brabant wallon & Liège

[Luc Dechany](#)

0479 32 35 33

luc.dechany@volta-org.be



Hainaut, Luxembourg & Namur

[Pierre Massin](#)

0493 40 60 45

pierre.massin@volta-org.be

Volta vzw-asbl
Avenue du Marly 15/8
1120 Bruxelles

Tél. 02 476 16 76
info@volta-org.be
www.volta-org.be

Volta asbl et Volta fse sont des organes sectoriels créés par et pour les entreprises et les travailleurs du secteur électrotechnique et, plus particulièrement, la sous-commission paritaire des électriciens : installation et distribution (SCP 149.01). Ces organismes ont été fondés par les partenaires sociaux (fédérations patronales et syndicats) du secteur afin d'apporter aide et conseil aux entreprises et aux travailleurs.



VOLTA

KRUISPUNT VAN ELEKTROTECHNIEK
CARREFOUR DE L'ELECTROTECHNIQUE